



Doc. 14342
27 juin 2017

Une réponse humanitaire et politique globale à la crise des migrations et des réfugiés en Europe

Amendement¹ n° 10

Dans le projet de résolution, au paragraphe 8.1, après les mots «en particulier des groupes vulnérables comme les femmes et les enfants réfugiés», insérer les mots suivants:

« , les membres de minorités religieuses ».

Déposé par:

MUNYAMA Killion, Pologne, PPE/DC
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
CORLĂȚEAN Titus, Roumanie, SOC
GHILETCHI Valeriu, République de Moldova, PPE/DC
UNHURIAN Pavlo, Ukraine, PPE/DC

1. 2017 - Troisième partie de session

